

THANN CERNAY *magazine*

LE MAGAZINE DE LA **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE THANN-CERNAY**



Actu'

Les marchés paysans, le gymnase René Cassin, les travaux d'assainissement...

Dossier

Un premier bilan de la fusion

Comment ça marche ?

L'élection de vos conseillers communautaires, la représentation de votre commune

Economie/Tourisme

Le Pôle ENR, le Parc d'Activités du Pays de Thann...

Vos rendez-vous de Noël

Les animations à ne pas rater tout au long de l'Avent

La fusion, un an après...

**ON VOUS DIT TOUT : CE QUI CHANGE (OU PAS),
COMMENT ÇA FONCTIONNE...**

VOS CONTACTS

Communauté de Communes de Thann-Cernay

Bureaux ouverts du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30 et de 9 h à 12 h et 14 h à 16 h le vendredi.

- Siège: 3 rue de Soultz, BP 10228, 68704 Cernay Cedex. Tél. 03 89 75 47 72 - Fax 03 89 75 78 14
- Site de Thann: 24 rue du Général de Gaulle, BP 90022, 68801 Thann Cedex. Tél. 03 89 37 74 30 - Fax 03 89 37 74 31 Mél: contact@cc-thann-cernay.fr

Piscines

- Cernay: rue René Guibert, 68700 Cernay. Tél. 03 89 75 44 89
- Thann: route d'Aspach, 68800 Thann. Tél. 03 89 35 79 80

Petite Enfance

- Relais Parents Assistants Maternels Antenne de Cernay (pour les habitants de Cernay, Steinbach, Uffholtz, Wattwiller): 6a avenue Schweitzer, 68700 Cernay. Tél. 03 89 75 59 85 Mél: i.bac@cc-thann-cernay.fr
- Antenne de Thann (pour les habitants d'Aspach-le-Bas, Aspach-le-Haut, Bitschwiller-lès-Thann, Bourbach-le-Bas, Bourbach-le-Haut, Leimbach, Michelbach, Rammersmatt, Roderen, Schweighouse/Thann, Thann, Vieux-Thann, Willer-sur-Thur): 17 faubourg des Vosges, 68800 Thann. Tél. 03 89 37 22 30 Mél: ramdupaysdethann@wanadoo.fr
- Structures de garde Multi-accueil La Farandole, 13 rue James Barbier, 68700 Cernay. Tél. 03 89 75 72 52 Mél: a.kirner@cc-thann-cernay.fr
- Centre socioculturel du Pays de Thann (multi-accueil Les Marmousets, micro-crèches de Bitschwiller-lès-Thann et Aspach-le-Haut), 13 rue Robert Schuman, 68800 Thann. Tél. 03 89 35 71 20 Mél: secretariat@cscpaysdethann.fr

Gymnases

- Gymnase René Cassin: rue du Bramont, 68700 Cernay. Tél. 06 46 01 38 19
- Salle des sports de la cité scolaire Jean Fleury: rue Jean Fleury, 68800 Thann. Tél. 06 46 01 38 19

Médiathèques

- Cernay: 15 rue James Barbier, 68700 Cernay. Tél. 03 89 75 40 26
- Thann: 8 rue Anatole Jacquot, 68800 Thann. Tél. 03 89 35 73 20 Site internet commun: www.mediatheques.thann-cernay.fr

Pépinières et hôtels d'entreprises

- Pôle ENR: 50 avenue Pierre et Marie Curie, 68700 Cernay. Tél. 03 68 47 90 31 - Fax 03 89 39 68 57 Mél: pole-enr@cc-thann-cernay.fr
- L'Embarcadère et Plateforme de formation: 5 rue Gutenberg, ZI, 68800 Vieux-Thann. Tél. 03 89 35 70 70 Mél: accueil.embarcadere@orange.fr Site www.economie-paysdethann.fr

Déchets

- Syndicat Mixte de Thann-Cernay: 2 rue des Genêts, 68700 Aspach-le-Haut. Tél. 03 89 75 29 05. Mél: mthuet@smtc68.fr
- Facturation: Communauté de Communes de Thann-Cernay 3, rue de Soultz - 68700 Cernay Tél: 03.89.75.47.72. Mél: contact@cc-thann-cernay.fr

Déchèteries

- Aspach-le-Haut: rue des Genêts. Tél. 03 89 75 74 66 Ouverture d'avril à septembre: du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h, le samedi de 9 h à 19 h. Ouverture d'octobre à mars: du lundi au samedi de 9 h à 17 h.
- Willer-sur-Thur: rue de la Gare (uniquement pour les habitants de Willer-sur-Thur) Ouverture d'avril à septembre: le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30

à 16 h 30, le samedi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h. Ouverture d'octobre à mars: vendredi et samedi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

Coloration de façades

- Conseil gratuit de la coloriste Claudine Seyfried. Permanences sur rendez-vous:
 - siège de la CCTC à Cernay, le dernier mardi après-midi de chaque mois au 03 89 75 47 72 (sous réserve de modification)
 - site de la CCTC à Thann, le dernier mercredi après-midi de chaque mois au 03 89 37 74 30
 - mairie de Cernay, le dernier mardi matin de chaque mois au 03 89 75 34 64
 - mairie de Thann, le dernier mercredi matin de chaque mois au 03 89 38 53 00.

Boug'En Bus

- Trajet à réserver 12 h à l'avance au **0 800 003 009** (n° Vert)

Eau-Assainissement

- Vous habitez Cernay, Steinbach, Uffholtz, Wattwiller: Communauté de Communes, tél. 03 89 75 47 72
- Vous habitez à Bitschwiller-lès-Thann, Bourbach-le-Bas, Bourbach-le-Haut, Leimbach, Rammersmatt, Roderen, Thann, Vieux-Thann, Willer-sur-Thur: Sogest, 17 rue Guy de Place, ZI, 68800 Vieux-Thann au **0 977 409 440** (appel non surtaxé) du lundi au vendredi de 8 h à 19 h et le samedi de 8 h à 13 h Urgences 24h/24 au 0 977 429 440 (appel non surtaxé)
- Vous habitez à Aspach-le-Bas, Aspach-le-Haut, Schweighouse/Thann et Michelbach: Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Vallée de la Doller, 15 rue de Thann, 68116 Guewenheim, au 03 89 82 59 57, et pour l'assainissement le Syndicat Mixte d'Assainissement de la Basse Vallée de la Doller, 1 place de la Mairie, 68520 Burnhaupt-le-Haut au 03 89 48 70 58.

Restez informé avec...

- ➔ Thann Cernay Magazine: publication semestrielle, diffusée dans toutes les boîtes aux lettres. Si vous ne le recevez pas, tél. 03 89 75 47 72.
- ➔ Site Internet: il sera mis en ligne début 2014.
- ➔ À consulter au siège de la CCTC: les délibérations du conseil communautaire, le budget...





édito

Le 31 décembre 2012, le préfet prenait l'arrêté de fusion unissant les Communautés de Communes du Pays de Thann et de Cernay et environs. Le 1^{er} janvier 2013, la Communauté de Communes de Thann-Cernay voyait officiellement le jour !

Cet acte de naissance était l'aboutissement d'un long processus : il a fallu en effet, malgré les statuts assez proches de nos deux communautés de communes, ajuster les compétences de la CCTC, avant de les soumettre aux communes et au préfet. Il a fallu fusionner nos services et organiser notre nouvelle administration, adapter nos locaux, définir le nouveau cadre financier...

Les agents et élus communautaires ont travaillé d'arrache-pied pour permettre à la CCTC d'être opérationnelle au 1^{er} janvier 2013.

Au cours de cette première année de fonctionnement, notre Communauté de Communes de Thann-Cernay a pu asseoir ses fondations et inventer au quotidien de nouvelles formes de coopération.

Cette construction progressive a déjà des effets pour vous et pour notre territoire : vous disposez par exemple d'un accès plus facile à plus de services, comme les structures d'accueil de la petite enfance ou les médiathèques. La prise de compétence de l'entretien et de la mise en place de l'éclairage public s'est traduite par de nombreux travaux dans l'ensemble des communes. Nous avons aussi pu conjuguer nos moyens d'action dans le domaine économique, avec notamment le Pôle ENR de Cernay et la 2^e tranche du Parc d'Activités à Aspach-le-Haut.

Dans d'autres domaines, les réflexions sont en cours, pour la construction de la nouvelle piscine de Cernay, par exemple, ou l'harmonisation de notre réseau de transport Boug'enbus.

Ce tout premier numéro de votre magazine d'information, « Thann Cernay Magazine », vous propose un tour d'horizon complet des incidences de la fusion sur votre vie quotidienne et le développement de notre territoire.

Vous allez ainsi découvrir les prémices d'un projet de territoire qui va se déployer dans les années à venir pour une intercommunalité plus efficace, un territoire plus fort, capable de porter de nouveaux projets et de renforcer ses services aux habitants.

À l'aube d'une année 2014 qui permettra à la CCTC d'affirmer son action, je tiens à vous présenter tous mes vœux de santé, de réussite et de bonheur. Puissiez-vous, au long des douze mois à venir, connaître bien des satisfactions et voir vos attentes comblées.

Jean-Pierre Baeumler
Président de la Communauté de
Communes de Thann-Cernay



Mangez local !

Trouver des produits authentiques qui n'ont pas parcouru des milliers de kilomètres, c'est facile, grâce aux marchés paysans soutenus par la CCTC.



→ Marché Nat'Thur, à Willers-sur-Thur

Les 1^{er} et 3^e mardis du mois, 16 h - 19 h, place de la Liberté (direction Goldbach).

→ Marché de producteurs, à Thann

Les 1^{er} et 3^e mercredis du mois, 15 h - 18 h, place Joffre.

→ Marché à la ferme, à Aspach-le-Bas

Dernier vendredi du mois, 16 h - 18 h 30, à la ferme Krust, 30 rue de Belfort.

Avec le soutien du Conseil Général dans le cadre du Gerplan, la CCTC prend en charge la communication de ces marchés (tracts, affiches...), pour une enveloppe annuelle de 5 114 € TTC.

Promenade pour tous à Schweighouse/Thann

Le premier parcours accessible aux personnes à mobilité réduite du Haut-Rhin a vu le jour à Schweighouse/Thann !



Profitant du réaménagement de son parcours sportif, la commune a créé une boucle adaptée aux fauteuils roulants, longue de 800 m, avec des agrès accessibles et ludiques, une table et une aire de jeux pour enfants.

Coût : 37 886 € HT, pris en charge par la CCTC et le Conseil Général (à hauteur de 35,5 %).

→ **Départ des deux parcours (sportif et adapté) :** salle polyvalente de Schweighouse/Thann, rue du Pont d'Aspach.

Des chapiteaux pour vos manifestations

Vous êtes une association ou une commune ? Vous avez besoin de chapiteaux pour vos manifestations ? La CCTC met à votre disposition 9 chapiteaux neufs, de 5 x 5 m.

Tarif : 120 € par chapiteau, avec une participation de 60 € de la CCTC pour les associations locales.

Réservation, montage, démontage et entretien par le Basket Club de Thann.

→ **Réservations :** Basket Club de Thann, tél. 06 07 19 28 14 ou 03 89 74 93 10.

2014: mobilisation à l'Abri Mémoire d'Uffholtz !

En 1914 débutait une guerre totale, plus meurtrière, plus destructrice que tout autre conflit antérieur. A l'occasion du centenaire, l'Abri Mémoire d'Uffholtz s'intéressera au concept de mobilisation de masse.

En mars 2014, une première exposition, « Partir à la guerre », évoquera le départ des soldats au front et le bouleversement provoqué dans l'ensemble des sociétés européennes par la mobilisation de millions d'hommes.

Un livret pédagogique accompagnera les élèves au cours de leur visite.

Des conférences, une résidence artistique marqueront également le début de l'année et des ateliers seront proposés aux écoles et même aux adultes sur rendez-vous.

→ **Contact :** Nicolas Vignos, tél. 03 89 83 06 91, abri-memoire@orange.fr

Infos pratiques

Abri Mémoire d'Uffholtz, 1 rue du Ballon.

Ouvert :

les mercredis, jeudis et vendredis de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h, tous les samedis et le dernier dimanche de chaque mois de 14 h à 18 h.



Gymnase René Cassin : la métamorphose



Plus de confort, plus d'espace : depuis le mois de janvier, après seulement sept mois de travaux, les 650 élèves du collège René Cassin de Cernay disposent d'un gymnase flambant neuf, inauguré en juin dernier.

L'ancien bâtiment a été entièrement rénové et une extension de 200 m² avec un auvent a été réalisée, avec la possibilité d'une deuxième extension. Une « rue intérieure », recouverte d'une verrière, relie les deux espaces.

Deux accès ont été aménagés, l'un réservé au collège, l'autre aux clubs. Trois classes peuvent maintenant être accueillies simultanément, grâce à six vestiaires-douches.

Réduire la consommation d'énergie

Le gymnase vétuste et mal isolé est devenu un équipement aux normes BBC (bâtiment de basse consommation), avec une priorité donnée à l'éclairage naturel, une double couverture, une meilleure isolation thermique et phonique. Un chauffage au gaz et des panneaux solaires assurent la production d'eau chaude... Depuis le début de l'automne, le gymnase est relié au réseau de chaleur de la Ville de Cernay.

La CCTC a privilégié des matériaux de qualité et a également installé une alarme anti-intrusion. Le portail d'accès existant a de plus été remplacé au début de l'automne.



Concertation avec les utilisateurs

Ce nouvel équipement a été dessiné par le cabinet Koessler après une étroite concertation avec l'équipe du collège Cassin. Il permet ainsi de répondre pleinement aux besoins des utilisateurs.

→ BRÈVES

Un été record à la piscine de Thann !

Avec plus de 1 000 clients certains jours, la piscine de Thann a connu cet été sa meilleure fréquentation depuis la réouverture en 2006 !

Familles, jeunes enfants et nageurs ont profité des installations dans une bonne ambiance générale. Les séances d'aquabike et d'aquagym ont, elles aussi, été appréciées.

Mieux vous accueillir

Un accueil de qualité dans les piscines passe par des travaux, petits et grands, qui permettent de maintenir les installations en bon état. Cette année a ainsi été marquée par :

- **à la piscine de Thann :** divers travaux d'entretien (28 400 € TTC), la réfection du hammam suite à un sinistre, pris en charge par l'assurance (17 000 € TTC), la création d'un monte-charges du sous-sol vers le rez-de-chaussée pour les charges lourdes (45 912 € TTC), la mise en place d'une couverture isothermique du bassin extérieur (43 354 € TTC) ;
- **à la piscine de Cernay :** divers travaux d'entretien réalisés par les services de la CCTC (6 957 € TTC).

Combien ça coûte ?

Coût : 1 628 000 € HT

Subventions :

- Département : 440 000 €
- Région Alsace : 99 000 €
- EDF : 25 000 € au titre de la rénovation « performance énergétique ».



Pour des bâtiments accessibles



La CCTC a engagé divers travaux pour améliorer l'accessibilité de ses équipements, au siège, à l'Embarcadère et à la Plateforme de formation. En 2014, un sas d'entrée sera installé à la médiathèque de Thann.

Réaménagement pour Les Marmousets

La CCTC a retenu le cabinet d'architecture Bleu Cube de Riedisheim pour élaborer le projet de réaménagement du multi-accueil de Thann, en tenant compte des contraintes et des orientations définies avec l'association du Centre socioculturel du Pays de Thann qui gère cette structure.

Les travaux devraient commencer à l'automne 2014.

L'assainissement collectif au complet !

La CCTC va poser un collecteur d'eaux usées dans le dernier secteur non desservi par l'assainissement collectif, entre Cernay et Vieux-Thann.

Il concernera une soixantaine d'habitations route de Thann, rues du Moulin, d'Iffis et des Vignes à Steinbach et rue du Canal à Cernay, dont les installations actuelles sont souvent vétustes, non conformes et sources de pollution.

En même temps, elle posera une conduite d'évacuation des eaux pluviales rue du Moulin à Steinbach pour éviter les coulées de boues.

Une réunion d'information s'est tenue le 6 novembre 2013.

Montant des travaux: 1 204 753 € TTC.

Un bassin d'orage à Vieux-Thann

Pour acheminer les effluents du secteur de Thann vers la nouvelle station d'épuration de Cernay, il fallait un collecteur recueillant les eaux usées et les eaux pluviales, mais aussi un bassin d'orage pour réguler le débit par temps de pluie vers la station.

La CCTC a utilisé le site de l'ancienne station d'épuration de Vieux-Thann pour la création de ce bassin d'orage. D'une capacité de 3 900 m³, il a été réceptionné à l'automne.

Son coût: 1 627 935 € TTC, avec des aides de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (694 400 €) et une subvention du Conseil Général (187 200 €).

Un nouveau collecteur à Cernay

A l'occasion de la réfection par la Ville de Cernay de la rue Fabriques, la CCTC a remplacé cet été le collecteur d'eaux usées, très vétuste, par une nouvelle canalisation en béton (800 mm de diamètre au lieu de 500).

Le coût: 178 586 € TTC.



DANS VOS MÉDIATHÈQUES

→ À Cernay



Exposition d'illustrations originales de Marjorie Pourchet, auteure de livres pour enfants, créatrice d'affiches et autres supports de communication, gravures sur bois, sur lino... Jusqu'au 18 janvier.

Conférences d'histoire de l'art, le thème :

« De l'Allemagne », par Catherine Koenig, historienne de l'art.

11 février 2014 : « L'expressionnisme allemand » ;

le 1^{er} avril 2014 : « Joseph Beues et la responsabilité de l'artiste dans la société contemporaine ». Sur réservation au 03 89 75 40 26.



→ À Thann

Animations de Noël: voir page 16.

La fusion, un an après...

Qu'est-ce qui change (ou pas) pour vous ?

La Communauté de Communes de Thann-Cernay va fêter dans quelques jours sa première année d'existence.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, élus et agents des anciennes communautés de communes du Pays de Thann et de Cernay et environs travaillent ensemble au service des 37 510 habitants de nos 17 communes.

Quelles incidences la fusion a-t-elle pour votre vie quotidienne et pour le développement de notre territoire ? Découvrez-le dans ce dossier du premier numéro de Thann Cernay Magazine...

Un accueil sur deux sites

Pour toute question ou demande concernant les services et prestations de la CCTC, vous pouvez vous rendre indifféremment sur l'un des deux sites :

- au siège situé à Cernay, 3 rue de Soultz ;
- à Thann, 24 rue du Général de Gaulle.

Même si vous n'y trouvez pas tous les services, votre demande sera transmise au bon interlocuteur.

Pour pouvoir vous y accueillir dans de bonnes conditions, la CCTC a réalisé différents travaux d'aménagement début 2013 qui ont permis de rendre les locaux plus fonctionnels.

Pour nous contacter par Internet :
contact@cc-thann-cernay.fr



Un logo pour identifier la CCTC

Sobre et dynamique, tel est le logotype qui représente la CCTC. Conçu par l'agence Apside&co, il vous permet d'identifier la nouvelle communauté de communes. Il va figurer en effet sur tous ses véhicules, bâtiments et documents : courriers, courriels, panneaux de chantier..., tout comme sur votre nouveau magazine et sur le futur site Internet qui sera mis en ligne début 2014.



La CCTC d'un coup d'oeil

17
communes

38 366
habitants

43 698 000 €

Le budget 2013 (ensemble des 9 budgets),
dont 31 008 000 € pour le budget général.

+ 443 000 €

L'augmentation de la dotation d'intercommunalité de l'Etat grâce à la fusion (par rapport à la somme des dotations 2012 des deux anciennes communautés de communes).

Fiscalité stable

Les taux de fiscalité n'ont pas bougé en 2013 pour l'ensemble communes + communauté de communes. Les taux de la CCTC ont été alignés sur ceux de l'ex-CCPT : taxe d'habitation 9,95 %, taxe sur le foncier bâti 2,26 %, taxe sur le foncier non bâti 11,87 %.

Pour que cela n'ait pas d'incidence pour les contribuables, les communes de l'ex-CCCE ont baissé leurs taux. La CCTC leur a versé une compensation pour ne pas pénaliser leurs budgets.

Eau et assainissement Vos interlocuteurs ne changent pas

Les services de l'eau et de l'assainissement ont gardé leur mode de gestion :

- en régie pour les quatre communes de Cernay, Steinbach, Uffholtz et Wattwiller ;
- en délégation de service public pour les neuf communes du secteur de Thann pour l'eau et l'assainissement ;
- en délégation à la Lyonnaise des Eaux pour la gestion de la station d'épuration de Cernay.

Vos interlocuteurs restent donc les mêmes. Pour les travaux neufs et l'entretien du patrimoine, c'est la CCTC qui globalement met en œuvre les programmes de travaux, soit en régie par ses propres services, soit avec des entreprises.

Ordures ménagères Payez votre facture en ligne

La CCTC assure la facturation du service pour les habitants des 17 communes.

Vous pouvez à présent payer votre facture en ligne, sur le site de l'ex-Communauté de Communes de Cernay et Environs : www.cc-cernay.fr, en attendant la mise en ligne du nouveau site internet.



Enfance et jeunesse 4 accueils et 1 RAM, le même service pour tous



Quelle que soit la commune où vous habitez, vous pouvez profiter de toutes les structures d'accueil de la CCTC :

- le multi-accueil de Thann « Les Marmousets »,
- la micro-crèche « La Boîte à Malices » à Bitschwiller-lès-Thann,
- la micro-crèche « L'Île enchantée » à Aspach-le-Haut, tous trois gérés par le Centre socioculturel du Pays de Thann ;
- le multi-accueil « La Farandole » de Cernay, géré par la CCTC.

+ d'animations au RAM

Vous disposez également d'un seul Relais Assistants Maternels (RAM), avec deux antennes, à Cernay et Thann.

Pour faciliter vos démarches, une répartition géographique a été mise en place en fonction de votre commune (voir p.2, « Vos contacts »).

Les assistants maternels bénéficient désormais d'un programme d'animations et de conférences plus riche.

La CCTC organise ou finance diverses activités des accueils de loisirs sans hébergement.

Elle assure de plus le financement d'actions pédagogiques et éducatives des collèges.

Médiathèques Deux fois plus de choix

Les médiathèques de Thann et Cernay et leurs deux annexes, la bibliothèque de Roderen et l'Abri-Mémoire d'Uffholtz, sont désormais regroupées.

Grâce à leur fusion informatique en septembre dernier, vous pouvez, quel que soit votre abonnement et pour le même tarif, emprunter dans les deux médiathèques et leurs annexes. Le retour doit toutefois se faire sur le site d'emprunt.

Un site Internet commun vous permet de consulter votre compte, de réserver des documents, de prolonger vos prêts ou de réserver des documents à distance.

Pour un meilleur accueil, physique et téléphonique, à Cernay et Thann, la CCTC a également réalisé différents travaux.



+ de 110 000

Le nombre de références à votre disposition grâce à la fusion des médiathèques.



Équipements sportifs

2 piscines et 2 salles de sports

Un seul service gère les deux piscines de Cernay et Thann et les deux salles de sports : le gymnase du collège René Cassin et la salle des sports de la cité scolaire Jean Fleury de Thann.

Clubs sportifs et établissements scolaires peuvent continuer à profiter de ces équipements comme ils le faisaient auparavant. Pour le grand public, la piscine de Cernay offre un bassin couvert et un espace détente-sauna, pendant que la piscine de Thann propose deux bassins couverts, un espace détente, des espaces extérieurs et différentes activités (aquagym, bébés-nageurs, gymnastique prénatale, etc.).

La CCTC lancera prochainement le projet de construction de la nouvelle piscine de Cernay.

Éclairage public

Le territoire en pleine lumière

C'est désormais la CCTC qui assure, pour l'ensemble du territoire, l'entretien mais aussi la mise en place de l'éclairage public.

Différents travaux ont déjà été réalisés dans l'ensemble des communes, pour un investissement total de 526 700€ TTC. Ils ont permis d'étendre le réseau, de le moderniser, avec notamment la pose de variateurs de tension pour des économies d'énergie.

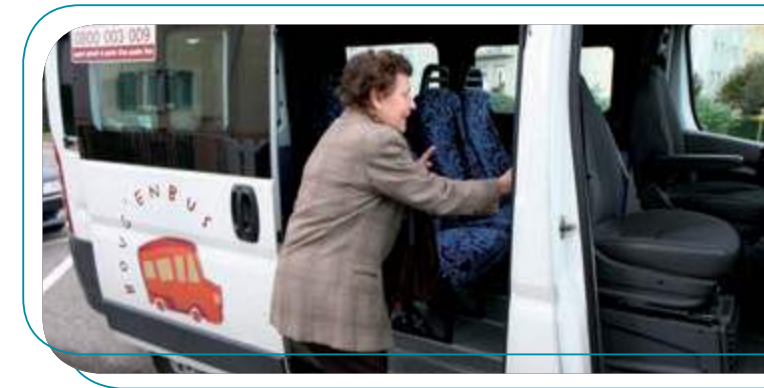
Cadre de vie

Donner de la couleur à nos murs

La CCTC continue à vous proposer les services d'une coloriste qui vous conseille pour la mise en couleur de votre habitation. Les permanences se déroulent à la fois à Cernay et Thann.

Transports

Boug'énbus : une harmonisation en 2015



Les deux anciennes communautés de communes de Cernay et Environs et du Pays de Thann disposent toutes deux de leur réseau de transport à la demande, Boug'énbus.

L'harmonisation du dispositif, prévue en 2014, a dû être reportée à 2015 pour des raisons juridiques et techniques. Elle permettra d'améliorer encore le service qui vous est rendu.

Vous pouvez continuer à réserver vos trajets, comme par le passé, au n° Vert **0 800 003 009**.

Retrouvez toutes les coordonnées de nos services en page 2, dans la rubrique « Vos contacts ».



Pour des locaux adaptés

Outre les travaux réalisés pour l'accueil des usagers, la CCTC a également aménagé un local à archives au sous-sol du siège.

Elle travaille aussi à la réalisation d'un centre technique communautaire qui remplacerait l'actuel hangar-atelier de Cernay, devenu exigü et vétuste. L'ensemble des équipes techniques pourrait ainsi être regroupé.

Un programmeur choisi cet automne devra définir les besoins, localiser un site et chiffrer le coût.



Animer & développer notre territoire

→ Pour nos entreprises et l'emploi

Avec la fusion, la CCTC peut mener une politique de développement cohérente, recouvrant tous les aspects de la vie économique.

- **Des lieux d'accueil pour les entreprises**
Zone industrielle à Vieux-Thann, ZAIC Les Pins à Cernay, Parc d'Activités à Aspach-le-Haut, ZA faubourg de Colmar à Cernay, ZAID d'Uffholtz.
- **Des aides pour les créateurs d'entreprises**
Deux pépinières : l'Embarcadère à Vieux-Thann et le Pôle ENR à Cernay (voir p. 14).
- **Pour satisfaire les besoins en formation**
Plateforme à Vieux-Thann pour l'accueil des organismes de formation ou des entreprises et les salles du Pôle ENR.
- **Un soutien aux organismes d'insertion**
- **Des actions pour le commerce et l'artisanat**
- **Le développement du tourisme**

L'Office de tourisme intercommunal, avec deux bureaux d'accueil à Cernay et Thann, aura la forme d'un EPIC (Etablissement Public Industriel et Commercial), permettant de concilier les intérêts de la collectivité et des acteurs touristiques et d'enrichir ses missions d'accueil, de promotion et d'animation par des actions de développement touristique (création ou exploitation d'événements ou de produits touristiques).

→ Pour l'aménagement de notre territoire

- **Le SCOT** (Schéma de Cohérence Territoriale)
Il définit, à l'échelle d'un large territoire, des politiques cohérentes en matière d'urbanisme, de déplacements... Cette compétence est exercée par le Pays Thur Doller, mais la CCTC est associée à ses travaux, donne son avis et fait des propositions pour nos espaces de vie.
- **Le transport**
Outre le Boug'enbus, la CCTC prend en charge les déplacements de tous les enfants du primaire vers ses équipements (piscines, médiathèques...). Dans le cadre de l'aménagement des gares, elle doit encore réaliser celui de la gare de Willer-sur-Thur et répondre à une demande d'arrêt pour la ZI de Cernay.

→ Pour préserver notre cadre de vie

- **Le Gerplan**
Les actions de sensibilisation à l'environnement continueront à être mises en œuvre auprès des écoles et du grand public.
- **Les chaufferies au bois**
La CCTC exploite la chaufferie collective à Thann et celle qui alimente la Plateforme de formation et la pépinière d'entreprises à Vieux-Thann.
- **Le logement**
La CCTC assure la mise en place du PLH (Programme Local de l'Habitat) qui permet d'organiser une offre diversifiée répondant aux besoins en logements.

→ Pour vous offrir une vie culturelle animée

La CCTC soutient :
les associations d'animation locale ;
les manifestations culturelles d'envergure comme la Fête de l'Eau de Wattwiller ou les Fenêtres de l'Avent à Uffholtz ;
l'Espace Grün à Cernay et le Relais Culturel Pierre-Schiélé à Thann ;
les 2 médiathèques de Thann et de Cernay.

130 agents à votre service

La CCTC, c'est 130 agents répartis dans :

- des services administratifs ;
- des services à la population ;
- un pôle développement territorial ;
- un pôle services techniques.

Pour les communes

La CCTC assure des prestations de services aux communes. Elle proposera en 2014 un programme de mutualisation des services, qui permettrait de dégager des économies de gestion dans les années à venir et d'améliorer les capacités d'actions des communes.



Vos élus

Aspach-le-Bas (4 délégués)

Georges Kauffmann, maire, 11^e vice-président
Marius Walczak
Maurice Lemblé
Francine Gross

Aspach-le-Haut (4 délégués)

François Horny, maire
Patrick Manigold
Annick Mascher
François Britschgi, 13^e vice-président

Bitschwiller-lès-Thann (5 délégués)

Pierre Walter, maire, 2^e vice-président
Béatrice Geymann
Jean-Marie Michel
Pascal Ferrari
Alain Schouler

Bourbach-le-Bas (3 délégués)

Jean Wolfarth, maire, 10^e vice-président
Gérald Brand
Delphine Thuet

Bourbach-le-Haut (3 délégués)

Joël Mansuy, maire, 17^e vice-président
Jean-Lou Fischer
Stéphanie Grosdemange

Cernay (14 délégués)

Michel Sordi, maire, président délégué
Jean-Paul Omeyer, 1^{er} vice-président
Catherine Oswald
Nicole Wipf
Jérôme Hammali
Jean-Luc De Thomasis
Mario Cracogna
Josiane Bossert

Thierry Bilay
Bernard Sommer
Giovanni Corbelli
Claude Meunier
Michel Flieg
Sonia Kueny-Traversi

Leimbach (3 délégués)

René Kippelen, maire, 15^e vice-président
Sylvain Mongeot
Jean-Jacques Still

Michelbach (3 délégués)

Gilbert Steiner, maire
François Tschakert
Léonard Winninger

Rammersmatt (3 délégués)

Jean-Marie Bohli, maire
Jean-Marc Kaelbel
Jean-Jacques Guth

Roderen (3 délégués)

Antoine Fabian, maire, 6^e vice-président
Marcel Jenn
Jean-Michel Rothenflug

Schweighouse-Thann (3 délégués)

Georges Imhoff, maire, 12^e vice-président
Nicole Hager
Marie-Paule Morin

Steinbach (4 délégués)

Marc Roger, maire, 5^e vice-président
Claude Mathey
Christine Agnel
Alain Brocard

Thann (11 délégués)

Jean-Pierre Baeumler, maire, président

Michel Habib, 4^e vice-président
Francine Hirspieler
Gilbert Stoeckel

Yvonne Stroziak
Denis Tscheiller
Christophe Guillemain
Guy Staedelin, 16^e vice-président

Samira Homrani
Eugène Schnebelen
Fouad Bouchaouir

Uffholtz (4 délégués)

Jean-Paul Welterlen, maire, 3^e vice-président
André Moritz, 9^e vice-président
Rémi Duchêne

Raymond Schneider

Vieux-Thann (6 délégués)

Pierre Muller, maire
Daniel Neff
René Gerber
Raymond Haffner, 8^e vice-président
Guy Martin
Viviane Stoehr

Wattwiller (4 délégués)

Jacques Muller, maire
Albert Schroeder, 7^e vice-président
Eric Gignet
Pierre Barmes

Willer-sur-Thur (4 délégués)

Alain Delestan, maire
Bernard Walter
Roland Petitjean, 14^e vice-président
Régis Nann

Les services

Directrice Générale Adjointe
des Services
Anne DUCHENE

Directeur général des Services
Hervé HEITZ

Directeur Général Adjoint
des Services
Claude GASSMANN

Pôle Développement Territorial
(12 pers.)

Matthieu HERRGOTT responsable
du Pôle
Alain PICCININI responsable Déve-
loppement économique
Guillaume DECHAMBENOIT res-
ponsable Pôle ENR Cernay
Nicolas VIGNOS responsable
Abri-Mémoire Uffholtz
Noémie SEUILLOT responsable
Tourisme
Julie ARNOLD responsable Environ-
nement
Philippe JARZABEK responsable
Social

Pôle Numérique Communication
Animation (4pers.)

Pôle Services à la population
(Petite Enfance, ALSH) (14 pers.)

Anne KIRNER responsable Multi-Ac-
cueil La Farandole
Isabelle SCHMITT responsable RAM
Thann
Isabelle BAC responsable RAM
Cernay

Pôle Ressources Humaines
(2 pers.)

Pôle Accueil et Secrétariat
(6 pers.)

Pôle Services à la Population
(piscines, Salles de sports et Projets
sportifs) (19 pers.)

Matthieu KLEIN
responsable Piscines et Gymnases

Pôle Finances (5pers.)
Edith MURA responsable du Pôle

Pôle Marchés Juridiques
et Documentation (4 pers.)
Cécile-Marie POIROT responsable
Marchés Juridiques
Nicole FINK responsable Documen-
tation

Pôle Services Techniques
(29 pers.)
Fernand SCHMINCK responsable
du Pôle
Christian POUHEY responsable
Adjoint
Franck MILLOT responsable Eau
Patrick VERRIER responsable Assai-
nissement

Pôle Services à la Population
Médiathèque et Projets Culturels
(23 pers.)

Marie-Rose FRIQUET directrice
Médiathèque Cernay
Stéphanie FAVREL directrice Mé-
diathèque Thann

Comment ça marche ?

L'élection de vos conseillers communautaires en 2014

Les 23 et 30 mars 2014 auront lieu les élections municipales. Ce scrutin comportera plusieurs nouveautés, notamment pour l'élection des conseillers communautaires...

→ Avant 2014



1 ^{ère} étape	2 ^e étape
Vous éliez vos conseillers municipaux.	Vos conseillers municipaux choisissent les délégués communautaires.

→ À partir de 2014

1 seule étape	
vous votez en même temps pour vos conseillers municipaux et vos conseillers communautaires.	
<p>Dans les communes de ⊖ de 1 000 habitants</p> <p>Pas de changement pour l'élection du conseil municipal : le panachage reste possible, vous pouvez donc supprimer ou ajouter des noms sur la liste.</p> <p>Qui devient conseiller communautaire ? La loi prévoit que le maire soit le seul conseiller communautaire lorsque la commune ne dispose que d'un seul représentant. Son suppléant est le premier adjoint. Si l'un ou l'autre renonce à ses fonctions, c'est le suivant, dans l'ordre du tableau*, qui est désigné. <i>*Ordre du tableau : maire, adjoints dans l'ordre de leur élection, les conseillers municipaux.</i></p> <p>Pour quelles communes de la CCTC ? Bourbach-le-Bas Bourbach-le-Haut Leimbach Michelbach Rammersmatt Roderen Schweighouse/Thann</p>	<p>Dans les communes de 1 000 habitants et ⊕</p> <p>L'élection se fait sur scrutin de liste, avec une stricte parité homme/femme. Pas de panachage, d'ajout ou de suppression de nom.</p> <p>Qui devient conseiller communautaire ? Le bulletin de vote comportera deux listes : - celle des candidats au conseil municipal ; - celle des candidats au conseil de communauté, dans le même ordre de présentation que celle des conseillers municipaux. Leur nombre correspondra au nombre de sièges à pourvoir, + 1 si ce nombre est inférieur à 5 et + 2 si ce nombre est égal ou supérieur à 5.</p> <p><u>Par exemple, si votre commune a 9 délégués :</u> - la liste des conseillers communautaires comprend 11 noms ; - la liste arrivée en tête obtient 5 sièges ; - le reste des sièges (4) est réparti entre toutes les listes selon la proportionnelle à la plus forte moyenne (même mode de calcul que pour les conseillers municipaux).</p>



Comment ça marche ?

Votre nouveau conseil communautaire

50

C'est le nombre d'élus qui composeront le nouveau conseil communautaire de la Communauté de Communes de Thann-Cernay.

→ Combien de conseillers communautaires pour votre commune ?

Commune	Nombre d'habitants (population municipale)	Nombre de conseillers communautaires
Aspach-le-Bas	1 329	2
Aspach-le-Haut	1 470	2
Bitschwiller-lès-Thann	2 028	2
Bourbach-le-Bas	617	1
Bourbach-le-Haut	421	1
Cernay	11 268	15
Leimbach	836	1
Michelbach	365	1
Rammersmatt	226	1
Roderen	895	1
Schweighouse/Thann	712	1
Steinbach	1 286	2
Thann	7 929	10
Uffholtz	1 592	2
Vieux-Thann	2 886	4
Wattwiller	1 741	2
Willer-sur-Thur	1 909	2



Pourquoi ces évolutions ?

Ce nouveau scrutin, adopté par le Parlement, a plusieurs objectifs :

→ **favoriser la parité hommes-femmes**, à la fois dans les conseils municipaux et dans les conseils de communauté. Les listes alterneront obligatoirement un homme et une femme. Pour les communes comptant au moins 2 délégués, il y aura forcément un homme et une femme au conseil de communauté. Le conseil de communauté de la CTC comptera au minimum 21 femmes, et au maximum 29 hommes ;

→ **valoriser l'intercommunalité** : avec l'élection simultanée des conseillers municipaux et communautaires, le législateur souhaite donner à l'intercommunalité une place dans le débat électoral et permettre aux électeurs de connaître les conséquences de leur choix sur la composition du conseil de communauté.

Pôle ENR

Un nouveau lieu d'accueil pour les entreprises



Des services pour les jeunes entreprises

Les créateurs d'entreprises trouvent au Pôle ENR l'environnement idéal pour démarrer leur activité: bureaux, ateliers, services communs, mais aussi un accompagnement personnalisé pendant 48 mois, des loyers aménagés, la possibilité d'intégrer un réseau de partenaires...

Autant de services qui ont déjà séduit plus de 13 entreprises spécialisées dans les métiers en lien avec le bâtiment et, plus particulièrement, l'éco-construction: bureau d'études en optimisation thermique, artisan couvreur, distributeur de panneaux solaires...

Développer un secteur d'avenir

La CCTC souhaite en effet, à travers le Pôle ENR, développer un secteur à fort potentiel et créateur d'emplois: l'amélioration de la performance énergétique.

Il a l'avantage d'être situé à proximité du lycée des Métiers du bâtiment et dans une région qui compte cinq pôles de compétitivité dont le pôle Energivie (solutions innovantes pour les performances énergétiques des bâtiments).

Il représente donc un nouvel atout important pour le développement économique de notre territoire.

Vous informer sur les économies d'énergie

Vous souhaitez construire ou rénover votre maison, en savoir plus sur les énergies renouvelables et les aides existantes ? L'Espace Info Energie du Pays Thur Doller répond à toutes vos questions.

Vous pouvez également découvrir un showroom dédié à l'éco-construction et aux énergies renouvelables. Ouvert le lundi de 9 h à 12 h et de 13 h à 18 h ; les mercredi, jeudi et vendredi de 13 h à 18 h. Tél. 03 89 47 90 40, infoenergie@pays-thur-doller.fr

JOURNÉES PORTES OUVERTES

Rendez-vous avec les entreprises pour deux journées :
les vendredi 24 janvier de 14 h à 19 h et
le samedi 25 janvier de 9 h à 17 h

Depuis octobre 2013, les jeunes entreprises bénéficient d'un nouvel espace pour bien grandir : le Pôle ENR, installé dans le parc des rives de la Thur à Cernay, dans un bâtiment basse consommation de plus de 2 100 m².

Pépinière et hôtel d'entreprises, il propose également à toutes les entreprises des salles de réunion, de formation, et offre aux habitants un lieu d'information sur les économies d'énergie...



Pour créer son entreprise

- 9 bureaux (17 à 96 m²)
- 6 ateliers modulables (64 à 100 m²) avec vestiaires et bureaux accolés (20 à 34 m²)
- 4 salles de réunion (12 à 80 personnes)
- Des services : accueil, gestion du courrier, reprographie, internet haut débit...

Pour former les salariés

À la disposition des entreprises et des centres de formation :

- 2 salles équipées d'une capacité de 12 personnes chacune
- 1 grande salle modulable équipée pour 25 à 80 personnes
- 1 salle de visioconférence pour 23 personnes.

Coût de l'opération : 4 393 187 € HT

Subventions : 2 145 000 €, dont

Europe : 100 000 €

État : 550 000 €

Région Alsace : 675 000 €

Département du Haut-Rhin : 720 000 €

Pays Thur Doller : 100 000 €

→ Contact :

Pôle ENR, 50 avenue Pierre et Marie Curie,
68700 Cernay, tél. 03 68 47 90 31,
télécopie 03 89 39 68 57,
mél. pole-enr@cc-thann-cernay.fr



Parc d'Activités du Pays de Thann

La 2^e tranche inaugurée



Le 20 septembre dernier était inaugurée la deuxième tranche du Parc d'Activités du Pays de Thann à Aspach-le-Haut. Il offre désormais 15 hectares supplémentaires aux entreprises.

La première tranche du Parc d'Activités du Pays de Thann (21 hectares sur 51) a été aménagée en 2007. Elle est actuellement occupée à 50 %, mais la disposition des parcelles ne permettait pas l'accueil d'une entreprise importante.

C'est pourquoi la communauté de communes a lancé dès à présent la 2^e tranche, en couplant son aménagement avec l'enfouissement de la ligne haute tension.

Le Parc peut aujourd'hui accueillir tout type d'entreprise industrielle et artisanale.

La CCTC souhaite y développer des filières d'avenir comme, par exemple, le bâtiment durable et l'éco-construction, avec un éco-bâtiment réservé aux entreprises de ce secteur.

Pourquoi s'y installer ?

- Une découpe sur mesure du foncier
- Un prix raisonnable : 23 €/m² en moyenne
- Une étude financière personnalisée et gratuite par le CAHR
- Un architecte conseil et un paysagiste conseil à la disposition des entrepreneurs
- Un accès aux réseaux autoroutiers et à l'EuroAirport
- Un projet d'hôtel d'entreprises par un partenaire privé, Anthylis.

Aujourd'hui,

8 entreprises implantées

200 emplois

Nouvelle jeunesse pour la Porte Sud de la Route des Vins d'Alsace

Pour les 60 ans de la Route des Vins d'Alsace, la CCTC a entièrement réaménagé la Porte Sud de la Route des Vins d'Alsace, créée au début des années 1990.

Une nouvelle muséographie, plus lisible et plus attractive, permet aux visiteurs de découvrir la diversité des terroirs alsaciens, ainsi que l'histoire et les particularités du vignoble thannois.

Coût: 156 113 € HT. **Subventions:** Europe (43 801 €), Etat (28 206 €), Région Alsace (23 883 €), Conseil Général du Haut-Rhin (29 000 €).

Pour en savoir plus: Office de Tourisme à Thann, tél. 03 89 37 96 20. La Porte Sud de la Route des Vins d'Alsace est ouverte du 1^{er} juin au 30 septembre.



Le 8^e chantier de jeunes volontaires



Une douzaine de jeunes volontaires internationaux (Espagne, Maroc, Finlande, Corée...) et sept volontaires locaux ont pris part au chantier qui s'est déroulé du 6 au 23 août 2013 sur le site du château de l'Engelbourg.

Ils ont restauré la tour d'angle sud-est et les murs adjacents à la tour avec des méthodes de maçonnerie artisanale.

Coût de l'opération: 18 100 €. **Subventions:** CCTC (7 500 €), Etat (6 000 €), Région (2 600 €), Département du Haut-Rhin (2 000 €).

Des travaux à l'Embarcadère

La CCTC a réalisé différents travaux en 2013 : travaux de peinture, nouveau revêtement dans la salle de réunion, réfection des sols des bureaux, remise en état de l'auvent principal et de la résille sur la façade, mise en place d'un sas d'entrée. **Ccoût total:** 53 820 € TTC.



VOS RENDEZ-VOUS DE NOËL

Spectacles, concerts, expositions, découvertes gourmandes... : en cette fin d'année, notre territoire intercommunal vit au rythme de Noël, entre senteurs épicées et chants, lumières et surprises...

Noël blanc

« Noël blanc », c'est le thème de la nouvelle édition de Noël au Pays de Thann (jusqu'au 6 janvier 2014).

Au programme, un bouquet d'animations et le marché de Noël, organisé depuis 19 ans par la Communauté de Communes en partenariat avec la Ville de Thann. Retrouvez-le sur les places de la collégiale Saint-Thiébaud de Thann, tous les jours (sauf le lundi) jusqu'au 24 décembre :

- mardi, mercredi et jeudi, de 14 h 30 à 19 h ;
- vendredi de 14 h 30 à 20 h ;
- samedi de 10 h à 20 h ;
- dimanche de 10 h à 19 h ;
- le 24 décembre de 10 h à 17 h.

Découvrez toutes les manifestations des 17 communes

À l'Office de Tourisme du Pays de Thann,
tél. 03 89 37 96 20, www.ot-thann.fr

À l'Office de Tourisme de Cernay
et de la Région du Vieil Armand, tél. 03 89 75 30 55,
www.ville-cernay.fr, www.hautes-vosges.fr.

À la médiathèque de Thann

• Exposition « A la lumière des pyramides de Noël »

Une centaine de pyramides de bois, objets décoratifs traditionnels allemands, des pièces uniques réunies par Francis Willmé, de Bourbach-le-Bas, et mises en valeur par Patricia Werlé.

Jusqu'au 22 décembre, aux mêmes heures que le marché de Noël ; du 27 décembre au 4 janvier, aux heures d'ouverture de la médiathèque. Fermée les lundi et mardi 24 et 31 décembre. Salle d'exposition, rez-de-chaussée, **entrée libre**.

• Spectacle « Mon grenier à secrets » par Mélasse

Pour les 4-10 ans, mercredi 11 décembre, Maison du Village de Roderen. Gratuit, sur inscription au 03 89 35 73 26.

• Concert de Noël autour du saxophone par le groupe All Jazz

Samedi 14 décembre, 10 h 30 - 11 h 30 pour les enfants à partir de 6 ans, 14 h -15 h tout public, dans le hall d'accueil. **Entrée libre**.

• Animation Histoires et comptines « L'incroyable Noël de M. Toutseul »

Pour les 2-4 ans, mercredi 18 décembre, espace petite enfance, 2^e étage. **Gratuit, sur inscription au 03 89 35 73 26.**



Pour en savoir plus

médiathèque de Thann,
8 rue Anatole Jacquot,
tél. 03 89 35 73 20,
www.mediatheques.thann-cernay.fr

Les fenêtres de l'Avent à Uffholtz

Ce festival né en 2001, c'est 24 soirées pleines de surprises, avec des spectacles gratuits, du théâtre, du jazz, du cirque, de la danse, de la musique... et des moments de convivialité à partager avec créateurs, artistes et voisins.

Pour en savoir plus :

<http://24fenetres.fr> ou www.uffholtz.fr

